

ENVIRONNEMENT



► Le mécontentement a débouché sur une mobilisation. Ch.B.



► Le bassin ferait 3,5 ha dans le site classé et le vignoble AOP. V.D.



► Le lotissement fantôme bordé par le rec Combe Louvière. V.D.

Dans la basse vallée de l'Aude, un collectif mobilisé contre un barrage

Les grands projets du syndicat mixte du delta de l'Aude, conçus au nom de la protection des personnes et des biens, se heurtent parfois aux habitants. C'est le cas dans la Clape à Armissan, où la construction d'un bassin de rétention, la Cardine, fait grand bruit, jusqu'à Narbonne. Notre enquête.

C'est en pianotant sur internet qu'une vigneronne est tombée des nues, en découvrant un projet de bassin de rétention au-dessus d'Armissan par le Syndicat Mixte du Delta de l'Aude (SMDA).

Un projet initial de 900 000 euros, comprenant une digue de 3 mètres en remblai étanche compacté d'une longueur de 150 mètres environ, doté d'un évacuateur de surface et d'un pertuis de fond. L'ouvrage permettrait ainsi d'écrêter un volume de 26 000 m³.

■ **Les randonneurs et Vttistes inquiets**

Ce projet de grande envergure, La Cardine, est conçu pour protéger la commune contre le passage des eaux de la Clape lors des fortes pluies, et sa réalisation est reliée maintenant à la reconstruction de l'actuelle digue de la Mayral, située à l'entrée du village. L'ampleur du projet et la discrétion qui l'a entouré ont fait le tour d'Armissan, et un collectif intitulé contre la Cardine, s'est rapidement monté contre ce projet initial : le « collectif de protection et d'aménagement de la Cardine » auquel est associé Rubresus et nouvellement ECCLA. Car ce barrage est programmé dans un cirque naturel d'une grande beauté, planté d'oliviers et de vignes en AOP La Clape, très fréquenté par les Armissanais et les randonneurs et VTTistes du Narbonnais. Le collectif s'est retourné les manches et a passé au crible le rapport du bureau d'études Safège, filiale de Suez Environnement. Une première réunion publique avec le SMDA et le conseil municipal a réuni 150 personnes. Puis, une deuxième en septembre dernier a tenté d'apaiser les esprits.

■ **Machine arrière**

« Le projet a été mis à plat, quitte à perdre nos financements. Nous avons entendu les arguments des habitants et les élus ont décidé de tout reprendre à zéro » a expliqué le directeur du SMDA, Laurent Triadou.

Une deuxième étude a été lancée, confiée à un autre cabinet, Artelia.

La méthode ici est diamétralement opposée et satisfait a priori les membres du collectif : réunir les habitants autour d'ateliers de travail pour les écouter et faire remonter la parole de tous. Les habitants du village, et notamment les anciens, sont encouragés à détailler les hauteurs de construction, les différents ruisseaux, le passage des eaux.

■ **La pandémie brouille les cartes**

Mais hélas, la pandémie a brouillé les cartes, et à la place de ces ateliers, un questionnaire a été envoyé aux habitants. Le collectif, dans ses réponses campe sur ses positions, le questionnaire lui paraissant très orienté dans la formulation des questions. « On attend les résultats en es-

« On n'est pas des écolos bobos, »

perant qu'ils tiendront compte de nos renseignements. Pour nous, il faut oublier l'ancien projet, ou faire un bassin plus petit, ou pas du tout, car la Cardine n'est responsable que de 10% des eaux qui se déversent dans Armissan, le problème est ailleurs ».

■ **Un lotissement fantôme**

Et de pointer aussi un lotissement fantôme, bâti le long d'un rec, Combe Louvière, qui grossit et déborde lors de très grosses pluies. « On n'est pas des opposants à la mairie, ni des écolos bobos, on est tout à fait d'accord sur le fait qu'il faut résoudre le problème du passage des eaux de la Clape dans le village, mais pas au prix d'un projet démesuré qui détruit un site classé, utilisé par tous les usagers. Avec ce seul bassin de rétention, la montée des eaux ne sera pas réglée, Armissan n'est pas inondée comme d'autres communes de l'Aude, c'est un lieu de passage. »

Pour le Collectif, des solutions alternatives n'ont pas été étudiées : « Le SMDA en avait fait une priorité, parce qu'il fallait utiliser des crédits disponibles sur-le-champ et c'est la raison pour laquelle ils ont associé la reconstruction de la digue la Mayral à la Cardine ». Le collectif, Rubresus et Eccla demandent à être associés dès le départ à chacune des



► Des membres du collectif, avec Eccla et Rubresus. Ils dénoncent un bassin d'écrêtement de crue « disproportionné ». V.D.

étapes du nouveau projet. « Nous voulons par la concertation en étant présents, nous assurer qu'au final nos demandes argumentées fassent partie de la rédaction de l'appel d'offres décisionnel du projet, en prenant en compte l'ensemble des données collectées concernant les spécificités du village ».

De son côté le SMDA l'assure : « On réétudie tout, y compris le bassin de rétention pour répondre à la question : y a-t-il une solution technique ou pas ? Faut-il un bassin et où ? Nous allons récolter un maximum

« On réétudie tout, y compris le bassin de rétention »

d'informations » indique le directeur Laurent Triadou. « Le massif au Nord regroupe les eaux qui se déversent dans l'avenue de Narbonne, le Sud arrive par le ruisseau de la Mayral, explique pour sa part José Frère, le maire d'Armissan. Quant au volume d'eau, c'est l'étude qui le dira, y compris pour Combe Louvière. Le problème est lié à la vitesse du passage des eaux, jusqu'à 50 km/h lors de pluies diluviennes. Laissons faire les experts des bureaux d'études. Tout ce qui m'importe, c'est de protéger les personnes ».

Un dossier chaud qui s'ouvrent donc dans le Narbonnais. À suivre...

Véronique Durand

Repères dans les méandres du SMDA

● **Qu'est-ce que le SMDA ?**

Le Syndicat Mixte du Delta de l'Aude est implanté, comme son nom l'indique, sur l'aire géographique du Delta de la rivière Aude. Il se compose des départements de l'Aude et de l'Hérault et de communes incluses dans le périmètre.

● **Quelle est sa mission ?**

Le syndicat est compétent pour lancer des études, aller chercher des financements, et réaliser des travaux de protection, de restauration et d'entretien des cours d'eau, des zones humides, des canaux, de tous les ouvrages en vue de lutter contre les inondations et d'améliorer la qualité et la richesse des milieux aquatiques. Il abrite également le secrétariat du SAGE, le schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la basse vallée de l'Aude.

● **Quelques chantiers**

Parmi les travaux, le plus emblématique reste du chantier des digues de protection de Cuxac. Puis citons les travaux des digues de bord d'Aude. Au cours de l'année écoulée, les travaux du chantier « digues et déversoirs » se sont déroulés sur Sallèles-d'Aude, Cuxac-d'Aude et

Coursan. Anecdote : pour un entretien écologique et respectueux de la nature, le syndicat a passé une convention d'entretien avec un berger lozérien, qui fait paître ses moutons aux abords des digues cuxanaises.

● **Quelle est sa Gouvernance ?**

Le nouveau comité syndical installé le 2 septembre 2020 se compose de 19 élus membres titulaires désignés par la communauté d'agglomération et les communautés de communes du territoire.

Il se compose de 13 élus du Grand Narbonne, de 3 de la Communauté de communes La Domitienne (Hérault) et 3 de la Communauté de Communes du Sud Hérault.

Il est présidé par Jacques Pociello, le maire de Cuxac d'Aude, qui a remplacé Magali Vergnes, maire de Névia. Le président est assisté de deux vice-présidents l'Audois Xavier Belart et l'Héraultais Pierre Polard et de six élus du Grand Narbonne : Michel Jammes, Jean-Marc Jansana, Gérard Lacombe, Alexia Lenoir, André-Luc Montagnier, Edouard Rocher, deux élus de la Domitienne (34) et un élu du Sud Hérault.